

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 52 (1960)
Heft: 5

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

52^e année

Mai 1960

N° 5

Raison garder

Par *Jean Möri*

Sous le titre très littéraire « Si nous voulons raison garder », un chroniqueur patronal genevois consacre un article pessimiste à l'évolution conjoncturelle.

Il constate d'abord une reprise quasi générale des affaires, un accroissement du volume des transactions, mais aussi et surtout une concurrence toujours plus vive dans de nombreux secteurs, aussi bien internes qu'externes.

Il s'en prend ensuite au client devenu « roi », qui « ne se contente pas seulement d'exiger le prix le plus bas pour la qualité la meilleure », mais impose encore ses délais de livraison difficiles à tenir.

Ces doléances sont assez curieuses de la part d'un partisan convaincu de la liberté du commerce et de l'industrie. Il semble pourtant que c'est justement l'objectif de cette fameuse doctrine libérale du laisser faire, laisser aller que de favoriser toujours davantage le client, c'est-à-dire le consommateur.

Dans ces conditions, ces plaintes sont paradoxales.

Pas autant qu'il y paraît à première vue, puisque ce préambule permet à notre confrère patronal de placer cette mercuriale à l'adresse des syndicats ouvriers :

Du côté syndical, on ne semble pas perdre beaucoup de temps à l'analyse de la situation conjoncturelle. On s'inquiète en particulier fort peu de savoir si les entreprises doivent investir d'importantes sommes pour pouvoir demeurer compétitives. On constate simplement que l'indice suisse des prix à la consommation est demeuré relativement stable et même qu'il accuse, par rapport à 1953, la plus faible augmentation proportionnelle de tous les pays industriels.

La presse d'information abondant en offres d'emploi et le chômage étant pour ainsi dire nul, les organisations ouvrières, les unions de fonctionnaires et les associations d'employés pensent que le moment est particulièrement bien choisi pour partir à la conquête de nouveaux avantages sociaux.